

FICHE N°2 : COLLECTE EN RIVIERE PAR FILET



Filet sur la nivelle (Source : le responsable du C.T.M)

Piégeage de déchets flottants sur la nivelle (64)

*Mairie de Saint Jean de Luz
Place Louis XIV
BP 229
64502 Saint Jean de Luz*

Le projet de la Nivelle a été développé par Mr Mourguy, adjoint à la mer et a démarré le deuxième semestre 1999. La Nivelle prend sa source à Zugeramurdy et atterrit dans la baie de St Jean de Luz. Ce projet consiste en la mise en place d'un filet placé sur une courbe de la Nivelle au niveau de laquelle se formait une accumulation de déchets flottants (bois, détritrus divers...).

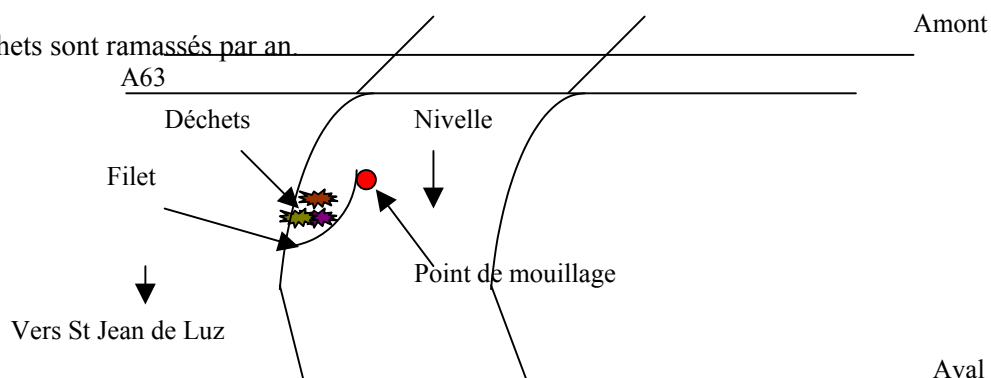
Cette opération fut un véritable succès (35 tonnes de bois récupéré durant le mois de décembre 99) et fut reconduite pour les années suivantes.



Ce filet est identique de celui utilisé par les pêcheurs. Il fait environ 37 mètres de long, hauteur de 1.10 mètres (80 cm sous l'eau et 30 cm hors de l'eau). La maille de ce filet est de 5 cm. Le mouillage est d'environ 300 kg. Le filet est fixé au perré par deux anneaux pris dans une glissière métallique, le tout permettant de suivre la fluctuation des marées.

La collecte se fait par ADELI (association d'insertion). Les déchets sont amenés en décharge.

500 m³ de déchets sont ramassés par an.



Partenaires : Conseil Général, DDE maritime, Syndicat Intercommunal St Jean de Luz-Ciboure.